



AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE DE LA PIE

INFO TRAVAUX

LOCALISATION :

- Du boulevard des Corneilles au pont de Créteil
- De l'avenue Guynemer à l'avenue du Raincy

NATURE DES TRAVAUX :

- Installation de la base de chantier à la maison de quartier de La Pie,
- De l'avenue Guynemer à l'avenue du Raincy : modernisation du réseau d'éclairage public et réfection du trottoir côté habitations. Pendant ces opérations, la circulation sera maintenue. À l'achèvement de ces travaux et durant l'été, le tronçon sera fermé à la circulation afin de procéder à l'aménagement de la promenade piétonne côté Marne. La circulation sera alors déviée boulevard du Général Giraud,
- Dans le cadre des travaux d'aménagement des quais, 28 arbres doivent être supprimés ainsi que les arbustes compris dans le périmètre du projet. Cette opération intervient maintenant dans la mesure où elle se situe en dehors de la période de nidification et de la sortie d'hivernage des chauve-souris. L'aménagement de la promenade comprend un programme de replantation côté Marne.

DÉROULEMENT :

Réfection de l'éclairage public et du trottoir (entre les avenues Guynemer et Raincy) :
depuis fin mars.

Abattage des arbres et arrachage des arbustes :
du 3 au 21 avril.

Aménagement de la promenade piétonne (entre les avenues Guynemer et Raincy) :
été 2017.



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

www.saint-maur.com

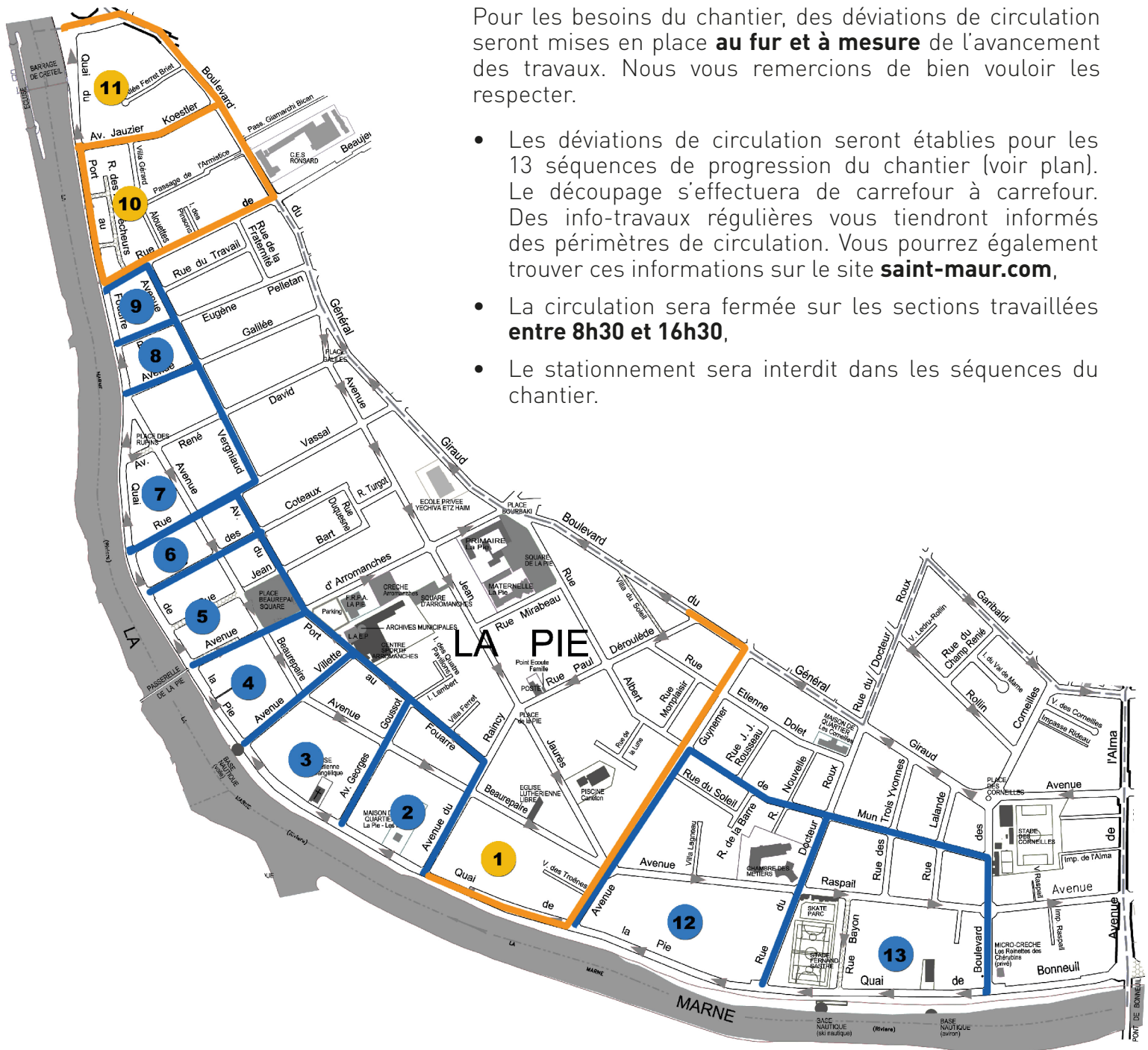
@VilleSaintMaur

01 45 11 66 23

DÉVIATIONS DE CIRCULATION :

Pour les besoins du chantier, des déviations de circulation seront mises en place **au fur et à mesure** de l'avancement des travaux. Nous vous remercions de bien vouloir les respecter.

- Les déviations de circulation seront établies pour les 13 séquences de progression du chantier (voir plan). Le découpage s'effectuera de carrefour à carrefour. Des info-travaux régulières vous tiendront informés des périmètres de circulation. Vous pourrez également trouver ces informations sur le site **saint-maur.com**,
- La circulation sera fermée sur les sections travaillées **entre 8h30 et 16h30**,
- Le stationnement sera interdit dans les séquences du chantier.



Ce phasage des travaux a été établi pour limiter le plus possible l'impact du report de circulation sur le boulevard du Général Giraud et tient compte des périodes de vacances scolaires pendant lesquelles la circulation est moins importante.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous vous remercions de votre compréhension et comptons également sur votre soutien et accompagnement lors de ce projet d'aménagement.

VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

www.saint-maur.com

@VilleSaintMaur

01 45 11 66 23